



## Projet de loi sur le mariage et l'adoption : le CNEF interpelle les parlementaires

Alors que le projet de loi sur le mariage entre personnes de même sexe va être présenté au conseil des ministres le 31 octobre prochain, le Conseil national des évangéliques de France réaffirme son opposition à cette réforme et à ses conséquences sur la parentalité.



Fondant ses positions sur l'éthique biblique, les évidences et la recherche du bien commun, le CNEF a déjà fait savoir de façon argumentée (1) que le mariage entre un homme et un femme n'était pas une relique de l'Église. Et qu'il ne pouvait être ouvert à d'autres formes de vie commune sans être profondément dénaturé.

Concernant l'homoparentalité, le CNEF rappelle que c'est avant tout l'intérêt supérieur des enfants qui doit guider le législateur. Seul le droit de l'enfant à avoir un père et une mère doit être pris en compte.

Le "droit à l'enfant", souvent invoqué par les couples de même sexe, devrait être écarté. Il s'agit d'une demande illégitime qui aboutira à faire croire fausement à l'enfant qu'il a deux pères ou deux mères et qui risque d'engendrer chez lui de graves problèmes d'identité.

Dans la mesure où le mariage et la filiation structurent fondamentalement la société, le CNEF répète qu'une telle réforme doit faire l'objet d'un débat large et démocratique sur le sujet.

Aujourd'hui, le CNEF dénonce l'attitude du gouvernement français qui semble ne pas vouloir prendre en compte les voix, nombreuses, qui s'élèvent contre son projet. À ce titre, il s'interroge sur l'absence de réponse des ministères de la justice et de la famille à ses demandes insistantes de rendez-vous. Alors qu'il représente une part conséquente du protestantisme ainsi que de nombreuses associations actives dans les domaines éducatif et social, le CNEF s'étonne de n'avoir toujours pas été entendu sur ce sujet. Il craint que cela ne traduise l'intention du gouvernement de faire passer ce projet en force pour tenir certaines promesses de campagne.

Si une telle réforme voyait le jour, elle permettrait l'émergence d'une société déconnectée, symboliquement et pratiquement, des réalités anthropologiques et biologiques naturelles. Et elle engagerait les générations futures, donc l'avenir de la nation.

Aussi, le CNEF demande la tenue d'états généraux et appelle les parlementaires de toutes tendances politiques à prendre la mesure des enjeux et à ne pas légiférer dans l'urgence ni sous la pression d'une minorité.

(1) *Communiqué du 13 septembre 2012 : Mariage entre personnes de même sexe et homoparentalité : un mauvais choix de société.*

*Le Conseil national des évangéliques de France (CNEF) a été créé officiellement le 15 juin 2010. Organe représentatif, il rassemble plus de 70 % des Églises protestantes évangéliques et une centaine d'organisations para-ecclésiastiques. Il est membre de l'Alliance évangélique européenne et de l'Alliance évangélique mondiale.*

La Manif Pour Tous : 24 Mars 2013





## Déclaration du Conseil de la Fédération protestante de France à propos du "mariage pour tous"



Depuis leur création au 16e siècle les Églises protestantes n'ont jamais retenu le mariage au nombre des sacrements.

Elles ont ainsi renoncé à placer sous le contrôle de l'Église l'acte constitutif du couple et de la famille<sup>1</sup>.

C'est dire qu'elles ne remettent pas en question la légitimité de l'État à légiférer sur le mariage. Bien que tout concoure à faire du mariage de personnes du même sexe le sujet de toutes les confrontations, la Fédération protestante de France, constatant que ce n'est pas le cœur de la foi chrétienne n'entend pas entrer en campagne. Cela ne lui interdit pas de donner un avis. En s'exprimant sur le projet de « mariage pour tous », la Fédération protestante de France ne cherche pas à clore un débat, engagé depuis plusieurs années, entre ses Églises membres, au sein de ces Églises elles-mêmes, un débat qui traverse aussi certainement chacun. Elle refuse aussi bien les affrontements binaires que le relativisme et souhaite valoriser le dialogue.

Depuis longtemps les homosexuels sont l'objet d'intolérance, de discriminations multiples et de rejet. Il est certain que la tradition chrétienne dans son ensemble a contribué à la condition qui leur a été ainsi faite. La Fédération protestante de France regrette l'ostracisme et parfois la persécution dont ils ont été et sont encore l'objet. Elle comprend leur désir de reconnaissance et soutient leur demande de sécurité juridique accrue.

La Bible évoque l'homosexualité. Selon la lecture qui est faite des textes les positions peuvent être immédiatement intransigeantes. L'attitude prise à l'égard de l'homosexualité peut même devenir pour certains un des principaux critères de la fidélité chrétienne aujourd'hui. Or, quelque interprétation qu'on donne des textes du Lévitique<sup>2</sup> ou de ceux de Paul pour le Nouveau Testament<sup>3</sup>, il faut constater que Jésus dans les Évangiles, n'aborde pas ce sujet. Son silence ne signifie évidemment pas approbation. Il indique en tout cas que les questions liées à la sexualité étaient pour lui manifestement moins centrales que celle de l'argent et du pouvoir, par exemple. Il ne s'agit donc pas de faire de l'homosexualité et du mariage des personnes de même sexe le centre du débat théologique.

La question est fondamentalement sociale et collective. Elle relève de la façon dont une société se perçoit et se construit et des symboles dont elle marque le champ de son identité. Or sur ce point, il faut dire clairement que les distinctions opérées entre homosexualité et hétérosexualité, ne sont pas fondamentalement le reflet d'un moralisme désuet, mais relèvent d'une exigence profonde du corps social. Celui-ci demande à être structuré, symboliquement et réellement, par la présentation et l'acceptation d'une différence originelle et fondamentale qui traverse jusqu'au plus intime des corps et des manières d'être. Considérer toutes les formes de sexualité comme indifférentes, reviendrait en fait à empêcher toute rencontre véritable et tout métissage réels, parce que tout serait déjà imaginativement mélangé et nivelé.

Le mariage n'est pas la fête de l'amour, la mise en scène de sentiments, mais une organisation sociale qui contribue à structurer les relations en symbolisant la différence entre générations, entre les sexes, entre épousables et non épousables. Il a toujours, selon ses diverses formes culturelles, voulu mettre « de la clarté dans les faits et de la hiérarchie dans les valeurs » (France Quéré). Il est le lieu où se construisent les rapports entre les sexes et les générations.

Il ne s'agit pas de morale mais de symbole. C'est pourquoi tout en encourageant ses membres à l'accueil respectueux des personnes homosexuelles, sans contester aux pouvoirs publics leur responsabilité législative, la Fédération protestante de France estime que l'actuel projet de « mariage pour tous » apporte de la confusion dans la symbolique sociale et ne favorise pas la structuration de la famille. Il n'est pas question ici de morale mais d'anthropologie et de symboles.

**La Fédération protestante de France souhaite exprimer à cet égard sa très vive préoccupation si, au-delà du « mariage pour tous », une réforme du droit de la filiation devait s'engager sans être précédée d'un vaste débat public analogue à celui qui a précédé l'adoption des lois de bioéthique par le Parlement.**

N. B. : La Fédération protestante de France n'est pas une instance doctrinale, chaque Église membre mène pour son propre compte et selon ses propres modalités une réflexion théologique sur ces questions.

1. Doyen Jean Carbonnier dans « La sexualité » texte de la Fédération protestante de France (Centurion-Labor et fides 1975) p. 98. / 2. Lévitique 18.22 / 3. Romain 1.24-28